TRAITÉ DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS

Expéditeur : le BUREAU INTERNATIONAL **PCT** Destinataire: NOTIFICATION CONCERNANT LA REPRÉSENTATION (instruction administrative 425 du PCT) Date d'expédition (jour/mois/année) Demande internationale nº Date du dépôt international (jour/mois/année) Déposant Le Bureau international donne acte de la réception du document indiqué ci-dessous contenant : un pouvoir une révocation du pouvoir une renonciation à la désignation La présente notification, à laquelle est jointe une copie du document indiqué ci-dessus, est envoyée au destinataire en sa qualité : d'office récepteur d'administration chargée de la recherche internationale d'administration indiquée pour la recherche supplémentaire d'administration chargée de l'examen préliminaire international Fonctionnaire autorisé Bureau international de l'OMPI 34, chemin des Colombettes 1211 Genève 20, Suisse

nº de téléphone +41 22 338 XX XX